

BULLETIN OFFICIEL

DES

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OcéANIE

ET DU

PROTECTORAT DES ILES DE LA SOCIÉTÉ ET DÉPENDANCES.

ANNÉE 1867. — N° 3.

SOMMAIRE.

| Numéros | Pages. |
|--|--------|
| 32. Décision du 1 ^{er} mars 1867, accordant une pension annuelle de six cents francs à M ^{me} Simpson, veuve d'un ministre et instituteur protestant | 27 |
| 33. Arrêté du 1 ^{er} mars 1867, allouant des remises au trésorier-payeur sur les sommes versées en dépôt dans sa caisse par le secrétaire-trésorier de la Caisse agricole..... | 29 |
| 34. Arrêté du 16 mars 1867, autorisant une émission de traites de la somme de 22,124 fr. 12 c. en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de février 1867, Exercice 1867. | 29 |
| 35. Arrêté du 16 mars 1867, autorisant une émission de traites de la somme de 11,556 fr. 52 c. en remboursement des avances faites au service <i>Marine</i> pendant le mois de février 1867, Exercice 1866. | 30 |
| 36. Arrêté relatif à la destruction des chiens errants..... | 31 |
| 37 à 40. Nominations, mutations, etc..... | 31 |

N° 32. — *DÉCISION du 1^{er} mars 1867, accordant une pension annuelle de six cents francs à M^{me} Simpson, veuve d'un ministre et instituteur protestant.*

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie,
Commissaire Impérial aux Iles de la Société,

Considérant les services rendus par M. Simpson, de son vivant
chef du culte protestant à Tahiti et instituteur à Moorea ;

BULL. OFF. N° 3. — ANNÉE 1867.